

D. C. : 08.10.2020

Réunion de Conseil Municipal du 14.10.2020

Tous les membres sont présents à l'exception de Mesdames CORNU et BOURDON, excusées qui ont respectivement donné pouvoir à Madame FAUQUET et Monsieur LEDUC.

Président : M. Régis PATTE, Maire

Secrétaire : M. Laurent MAILLET, 1^{er} Adjoint.

Le compte rendu de la réunion extraordinaire du 28 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Convention pour extension du réseau électrique rue du Presbytère

M. le Maire donne la parole à M. MAILLET qui explique que pour la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau lotissement situé dans la rue du Presbytère, il y a lieu de signer une convention avec la Fédération d'Énergie de la Somme.

Il présente la convention proposée par la Fédération et détaille les deux points les plus importants :

- les travaux électriques pour un montant estimé à 10 703,71 € TTC
- les travaux de communication électronique estimés à 5 247,11 € TTC

Pour le premier point, il précise que le coût supporté par la Commune serait de 60 % du montant hors taxe des travaux, soit : 5 934,14 €.

Pour le deuxième point, la Commune devra s'acquitter d'une somme de 2 203,79 € correspondant à 50 % du montant hors taxe.

Le Conseil Municipal, entendu toutes ces explications et après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée par la Fédération d'Énergie de la Somme.